

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/957

Approbation de la mise à disposition à titre gratuit de la salle de conférence du Musée d'Art Contemporain au profit de l'Association ADELE le 25 février 2015

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEH, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DÉPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAIN (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/957 - APPROBATION DE LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE LA SALLE DE CONFERENCE DU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ADELE LE 25 FEVRIER 2015 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association ADELE, soutenue par la Ville de Lyon et par le Grand Lyon, créée en lien avec le Musée d'Art Contemporain, anime un réseau d'une trentaine d'adhérents (institutions et galeries d'art contemporain) et promeut l'art contemporain en organisant des conférences, visites guidées ou événements.

Dans ce cadre, l'Association ADELE organise une conférence suivie d'un débat sur le thème de « l'art contemporain dans l'espace public », le mercredi 25 février 2015, de 18h00 à 22h00 et a sollicité la Ville de Lyon/le Musée d'Art Contemporain pour occuper à cette occasion la salle de conférence de 72 places assises dont le tarif de location s'établit à 300 €.

En raison de la qualité des intervenants et de l'action dynamique en faveur de la diffusion de l'art contemporain que conduit, depuis 1997, l'Association ADELE et en accord avec la Direction du Musée d'Art Contemporain, il vous est proposé d'accorder la mise à disposition à titre gratuit de la salle de conférence pour cette soirée.

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

La gratuité de la mise à disposition de la salle de conférence du Musée d'Art Contemporain est consentie par la Ville de Lyon à l'Association ADELE pour le mercredi 25 février 2015 de 18h00 à 22h00.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN